

Nos étapes de lavage

Une couleur pour chaque catégorie !

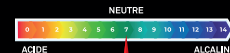
- Jantes & Pneus
- Prélavage
- Lavage
- Lustrage & Rénovation
- Dégoudronnant
- Finition & Protection
- Entretien intérieur
- Vitres & Pare-brise

Description :

Notre décontaminant ferreux au pH neutre (sans acide) est un décontaminant pour les jantes ainsi que pour la carrosserie. Il s'utilise sur toutes les surfaces peintes de votre carrosserie mais aussi sur les vitres, jantes vernies, etc. Il élimine efficacement toutes les poussières de freins, la graisse, les particules ferreuses ainsi que les saletés persistantes. Sa formule travaillée facilite la pose et optimise son action de décontamination. Notre décontaminant ferreux de couleur transparente devient violet au contact des particules ferreuses.

Conseils d'utilisation :

- Bien agiter le produit
- Pulvériser directement le produit sur la surface à traiter.
- Laisser le produit agir 2 à 3 minutes.
- Essuyer la surface ou rincer abondamment.



Réf : AS22-450

SHINE GROUP

348 rue François Duratour
42160 Andrézieux-Bouthéon
Tél : +(33)4 28 04 46 19
www.shine-group.fr
Code UFI : R9J5-90XS-6003-SJ9D



SHINE

PRODUIT PROFESSIONNEL POUR PARTICULIER

DÉCONTAMINANT FERREUX

● 450ml



ATTENTION

Précautions d'emploi :

Contient : Sodium mercaptoacetate | 2-butoxyéthanol, ether monobutyle, glycol d'éthylène-glycol, butylglycol.

Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les aérosols/les brouillards/les fumées/les gaz/les poussières/les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Eliminer le contenu/le récipient dans un centre de traitement agréé conformément à la réglementation internationale/locale/nationale/régionale.

Ingrédients (selon Règlement 648/2004/CE) : moins de 5% : agents de surface non ioniques, agents de surfaces amphotères - Benzisothiazolinone.



3 701560 102537

V2506